

Département des affaires indiennes.

Sauvages du Lac Saint-Jean, Qué. (N° 47)

En compte avec le département des affaires indiennes.

Service.	Doit.	Avoir.
CAPITAL.		
	\$ c.	\$ c.
Balance le 30 juin 1896		2,281 31
L. E. Otis et P. L. Marcotte, perceptions à compte des terres		493 25
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	49 33	
Balance le 30 juin 1897, reportée	2,725 23	
	2,774 56	2,774 56
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1896	165 03	
Intérêt sur capital placé		74 07
L. E. Otis et P. L. Marcotte, amendes pour liqueurs perçues, \$80.00; honoraires sur licences, \$8.00		88 00
Cie de la Baie-d'Hudson, loyer		2 00
J. J. Oke, secours à Mme Coal	5 00	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	5 40	
Balance le 30 juin 1897, reportée		11 36
	175 43	175 43

Sauvages du Lac des Deux-Montagnes, Qué. (N° 48).

CAPITAL.		
Balance le 30 juin 1896		2,393 77
Droits sur bois		153 65
Balance le 30 juin 1897, reportée	2,547 42	
	2,547 42	2,547 42
INTÉRÊT.		
Balance le 30 juin 1896		299 57
Intérêt sur capital placé		102 94
Hawkesbury Lumber Co., loyer		16 00
Timothy Arirhon, recensement	22 00	
Divers sauvages, secours	38 75	
J. P. Nantel, inspection de l'école	10 00	
Cecilia Frank, loyer pour la maison d'école, au 30 juin 1897	18 00	
Mary Simon	18 00	
Dépenses de voyage de sauvages, d'Ottawa à Oka	10 25	
Caisse d'administration des terres des sauvages, commission sur sommes perçues.	0 96	
Balance le 30 juin 1897, reportée	300 55	
	418 51	418 51